

N° 2024-04-04/08

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 AVRIL 2024

Objet: AUTORISATIONS DE PROGRAMME Rapporteur: Monsieur John COLLEEMALLAY

DATE DE LA CONVOCATION	L'an deux mille vingt-quatre, Le 4 avril à vingt heures, Le Conseil Municipal,				
22-03-2024	Légalement convoqué, s'est réuni dans la Salle des Mariages, au château de Buc, sous la présidence de Monsieur Stéphane GRASSET, Maire				
DATE D'AFFICHAGE	Présents :				
22-03-2024	M. Stéphane GRASSET, Mme Céleste MESSINA-DOMINIONI, M. John COLLEEMALLAY, M. Bernard MILLION-ROUSSEAU, M. Jean-Christophe HILAIRE, Mme Maguy RAGOT-VILLARD, Mme Karine LE BIHAN-ABRAMI, Mme Ayse CONNAN-BAYRAM, M. Jean-Paul BIZEAU, Mme Elisabeth MORELLI, Mme Isabelle BOURGEONNIER, M. Stéphane TOUVET, Mme Annie SAINSILY, Mme Pierrette MAZERY, M. Dejan STANKOVIC, M. Bruno GUILLON, M. Frank MARQUET, Mme Juliette ESPINOS, Mme Françoise GAULIER, M. Stéphane VIELLE, Mme Odile GENOVA, Mme Lorraine WEISS, Mme Véronique HUYNH.				
NOMBRE DE	Excusés représentés :				
CONSEILLERS	Madame Elisabeth VERLY donne pouvoir à Madame Annie SAINSILY				
EN EXERCICE: 29	Monsieur Hervé WIOLAND donne pouvoir à Monsieur John COLLEEMALLAY				
PRESENTS: 23	COLLEEMALLAY Madame Catherine Le DANTEC donne pouvoir à Monsieur Stéphane VIELLE Monsieur Rémy JOURDAN donne pouvoir à Madame Françoise				
PRESENTS: 23	COLLEEMALLAY Madame Catherine Le DANTEC donne pouvoir à Monsieur Stéphane VIELLE Monsieur Rémy JOURDAN donne pouvoir à Madame Françoise GAULIER Monsieur Christian GASQ donne pouvoir à Madame Juliette				
PRESENTS: 23	COLLEEMALLAY Madame Catherine Le DANTEC donne pouvoir à Monsieur Stéphane VIELLE Monsieur Rémy JOURDAN donne pouvoir à Madame Françoise GAULIER				
PRESENTS: 23 VOTANTS: 29 DATE DE LA PUBLICATION	COLLEEMALLAY Madame Catherine Le DANTEC donne pouvoir à Monsieur Stéphane VIELLE Monsieur Rémy JOURDAN donne pouvoir à Madame Françoise GAULIER Monsieur Christian GASQ donne pouvoir à Madame Juliette ESPINOS Madame Frédérique SARRAU donne pouvoir à Monsieur Frank				

M. Jean-Christophe HILAIRE est désigné secrétaire de séance à l'unanimité des conseillers M. Jean-Christophe File All Control Co

Date de réception préfecture : 17/04/2024

2024-04-04/08 AUTORISATIONS DE PROGRAMME

Conformément aux articles L.2311-3 et R.2311-9 du code général des collectivités territoriales, les dotations affectées aux dépenses d'investissement peuvent comprendre des autorisations de programme et des crédits de paiement.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APRES AVOIR ENTENDU l'exposé de Monsieur John COLLEEMALLAY,

APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE,

DECIDE de voter les montants des autorisations de paiement (AP)/ crédits de paiement (CP) de la façon suivante :

			CP 2024	CP 2025	AP
	HT	TTC	2024	2025	
Gymnase PSJ	2 316 000	2 779 200	1 111 680	1 667 520	2 779 200
GS PSJ	2 946 000	3 535 200	1 414 080	2 121 120	3 535 200
SPOT	686 000	823 200	329 280	493 920	823 200
PAGES		1 000 000	200 000	800 000	1 000 000
Total	5 948 000	8 137 600	3 055 040	5 082 560	8 137 600

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Visa de la Préfecture le :

17-04-2024

Rendu exécutoire le :

17-04-2024

Le Secrétaire de séance

M. Jean-Christophe HILAIRE

Buc, le 08/04/2024

Le Maire

Stéphane GRASSET

Accusé de réception en préfecture 078-217801174-20240417-2024-04-08-DE Date de télétransmission : 17/04/2024 Date de réception préfecture : 17/04/2024

Acte à classer

2024-04-04-08

2

3

5

6

En préparation

Pour signature

Prêt à transmettre

En attente retour Préfecture

> AR reçu <

Classé

Identifiant FAST:

ASCL_2_2024-04-17T17-04-35.00 (MI252442082)

Identifiant unique de l'acte :

078-217801174-20240417-2024-04-04-08-DE (<u>Voir l'accusé de réception associé</u>)

Objet de l'acte :

Autorisation de programme

Date de décision :

17/04/2024

Signature Electronique

Nature de l'acte :

Délibération

Matière de l'acte :

7. Finances locales

7.1. Decisions budgetaires

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte:

2024-04-04-08 Autorisations

programme.PDF

Groupe émetteur de l'acte :

Signataire Grasset-Contrat plus 40 000

Classer

Annuler

Préparé

Demande de signature Signé

Transmis Accusé de réception Date 17/04/24 à 09:49 Date 17/04/24 à 09:49

Date 17/04/24 à 17:04 Date 17/04/24 à 17:04 Date 17/04/24 à 17:14 Par **BORDIER Frederic**

Multicanal: Non

Par BORDIER Frederic Par GRASSET Stéphane Par GRASSET Stéphane

BOURAHLA Samira

notifascl@fast.efast.fr **Envoyé:**

mercredi 17 avril 2024 17:15

Service Commande Publique

Objet:

Notification FAST : réception d'un accusé de réception sur l'acte : 2024-04-08

.. Notification FAST:

Notification FAST:

Vous venez de recevoir un accusé de réception sur l'acte : 2024-04-04, télétransmis par Stéphane GRASSET.

Il porte le numéro d'identifiant unique : 078-217801174-20240417-2024-04-04-08-DE.

Informations sur l'acte Numero : 2024-04-04-08

Objet: Autorisation de programme

Date de transmission: 17/04/2024 Date de décision : 17/04/2024

Nature de l'acte : Délibération Matière de l'acte : 7. Finances locales / 7.1. Decisions budgetaires

Vous pouvez obtenir plus d'informations à partir de : https://www.efast.fr/ar.

Fournisseur d'Accès Sécurisé Transactionnel

nttps://www.efast.fr